



Contrat avec une agence (logeka) retractation du contrat

Par **pressou**, le **28/08/2009** à **18:30**

Bonjour,
je souhaite savoir si il est possible de se retracter sur un contrat fait il y a 4 jours avec une agence immobiliere (logeka) une somme payé de 165 euros pour des annonces de location que je n ai pas pu trouver , mais que par particulier j ai pu avoir un resulta je ne souhaite plus avoir affaire avec cette agence car rien ne correspond a mes attentes . etant moralement desesperé j ai voulu leur faire confiance car ils mon fait croire que je trouverais chez eux enfin beaucoup de blabla pour me faire signer ce contrat donc j ai fait deux cheques pour avoir des numeros de proprietaire mais en epluchants bien les annonces donné rien ne corespond a ma demande puis je recuperer mon argent ?

MERCI